

tence de l'Anti-corn-law-league et la lutte que se livraient, en Angleterre, la liberté commerciale et le régime protecteur. Il suivit avec admiration la marche et les progrès de ce mouvement, et conçut le projet de le faire connaître en France. C'est sous cette impression qu'il envoya au *Journal des économistes* son premier article. Cet article, intitulé : *De l'influence des tarifs anglais et français sur l'avenir des deux peuples*, arrivait du fond des Landes, sans être appuyé par la moindre recommandation. Aussi, languit-il quelque temps dans les cartons. Mais enfin, sur les instances de M. Guillaumin, le rédacteur en chef du journal, M. Dussard jeta les yeux sur ce travail d'un aspirant économiste. « Il reconnut, dit M. de Molinari, la touche ferme et vigoureuse d'un maître, *ex ungue leonem*, et s'empessa aussitôt de mettre en lumière ce diamant, qu'il avait pris d'abord pour un simple morceau de quartz. » L'article parut dans le mois d'octobre 1844 et obtint un succès complet. On admira la force des arguments, la sobriété, l'élégance et la vivacité spirituelle du style. Les maîtres de la science, les Dugues, les Michel Chevalier adressèrent des félicitations à ce débutant qui, d'emblée, prenait place parmi eux. Dès lors, la vocation de Bastiat est décidée; le voilà en communication permanente avec le public; sa vie appartient désormais tout entière à la propagande économique. Tout en faisant paraître la première série des *Sophismes économiques* (v. ce mot), il se met en rapport avec Cobden et s'occupe d'écrire l'histoire de la Ligue anglaise. Cette histoire fut publiée, au mois de mai 1845, sous le titre de *Cobden et la Ligue ou l'Agitation anglaise pour la liberté des échanges*. « Je me suis permis, écrivit l'auteur à Cobden, de m'emparer de votre nom, et voici mes motifs : je ne pouvais intituler cet ouvrage : *Anti-corn-law-league*. Indépendamment de ce qu'il est un peu barbare pour les oreilles françaises, il n'aurait porté à l'esprit qu'une idée restreinte. Il aurait présenté la question comme purement anglaise, tandis qu'elle est humanitaire, et la plus humanitaire de toutes celles qui s'agitent dans notre siècle. Le titre plus simple, la *Ligue*, eût été trop vague et eût porté la pensée sur un épisode de notre histoire nationale. J'ai donc cru devoir le préciser, en le faisant précéder du nom de celui qui est reconnu pour être l'âme de cette agitation. » Une autre lettre de Bastiat nous apprend que son but, en traduisant et faisant connaître en France les principaux discours des orateurs de la Ligue, était tout à la fois de présenter, sous une forme vive, variée, accessible à tous, les arguments qu'invoque la liberté commerciale, de montrer le parti qu'on peut tirer des institutions constitutionnelles pour obtenir une grande réforme, et de porter un coup vigoureux à ces deux fléaux de notre époque : l'esprit de parti et les haines nationales.

L'ouvrage sur *Cobden et la Ligue* eut un grand retentissement et valut à son auteur le titre de membre correspondant de l'Institut. Ce n'était pas assez pour Bastiat d'avoir éveillé l'attention de son pays sur le grand mouvement libre-échangiste qui venait de triompher en Angleterre; il voulut que la France eût aussi sa ligue et son agitation. Le libre échange lui apparaissait comme une question de principe, de justice absolue, et qui devait, au même titre que les questions de politique, de morale et de religion, exciter les passions et grouper les dévouements. Une première réunion eut lieu à Bordeaux, le 23 février 1846, dans laquelle l'association bordelaise pour la liberté des échanges fut constituée. Bientôt, le mouvement se propagea dans toute la France. A Paris, un premier noyau, formé par les membres de la Société des économistes, auxquels s'adjoignirent des pairs de France, des députés, des industriels, des négociants, jeta les bases d'une association qui devait embrasser le pays tout entier. Des groupes importants se formèrent aussi à Marseille, à Lyon et au Havre. Bastiat comprit que, dans un pays de centralisation comme le nôtre, l'impulsion devait partir du centre, et il n'hésita pas à dire adieu à sa solitude de Mugron pour venir s'établir à Paris. « Il nous semble encore le voir, raconte M. de Molinari, faisant sa première tournée dans les bureaux des journaux qui s'étaient montrés sympathiques à la cause de la liberté du commerce. Il n'avait pas eu le temps encore de prendre un tailleur et un chapelier parisien; d'ailleurs, il y songeait bien, en vérité! Avec ses longs cheveux et son petit chapeau, son ample redingote et son parapluie de famille, on l'aurait pris volontiers pour un bon paysan en train de visiter les merveilles de la capitale. Mais la physiologie de ce cam-pagnard était malicieuse et spirituelle, son grand œil noir était vif et lumineux, et son front, de grandeur moyenne, mais taillé carrément, portait l'empreinte de la pensée. Au premier coup d'œil, on s'apercevait que ce paysan-là était du pays de Montaigne, et, en l'écoutant, on reconnaissait un disciple de Franklin. » Bastiat ne perdit pas son temps à Paris. Son activité était prodigieuse. Il donnait à la fois des articles de polémique et de variétés à trois journaux, sans compter des travaux plus sérieux pour le *Journal des économistes*. Chaque jour, il prenait à partie les champions de la protection et il leur livrait des combats à outrance. En même temps, il faisait des démarches actives pour hâter

l'organisation de l'association parisienne, et il entretenait une correspondance suivie avec les associations naissantes de Bordeaux, de Lyon et de Marseille. Il correspondait aussi avec Cobden, qui lui avait voué une amitié toute fraternelle. Sous l'impulsion de cette conviction ardente, l'opinion s'ébranle à Paris; Bastiat est à tout; la commission centrale s'organise; il en est le secrétaire et il en rédige le programme; on fonde un journal hebdomadaire, le *Libre-Echange*; il le dirige; il parle dans les réunions; il se met en rapport avec les ouvriers et les étudiants; il va faire des tournées et des discours à Lyon, à Marseille, au Havre, etc.; il ouvre, salle Taranne, un cours d'économie politique pour la jeunesse des écoles. « Personne, dit M. de Fontenay, ne peut dire ce que fut devenu ce mouvement, s'il n'eût été brusquement arrêté par la révolution de 1848. »

Bastiat accepta la république avec la plus entière sincérité, mais sans fermer les yeux sur les difficultés que préparait à cette forme de gouvernement les ambitions confuses et ardentes de rénovation sociale qu'elle amenait à sa suite. La révolution de février, écrivait-il à M. Coudroy le 29 février 1848, a été certainement plus héroïque que celle de juillet; rien d'admirable comme le courage, l'ordre, le calme, la modération de la population parisienne. Mais quelles en seront les suites? Depuis dix ans, de fausses doctrines, fort en vogue, nourrissent les classes laborieuses d'absurdes illusions. Elles sont maintenant convaincues que l'Etat est obligé de donner du pain, du travail, de l'instruction à tout le monde. Le gouvernement provisoire en a fait la promesse solennelle; il sera donc contraint de renforcer tous les impôts pour essayer de tenir cette promesse, et, malgré cela, il ne la tiendra pas. Je n'ai pas besoin de te dire l'avenir que cela nous prépare... La curée des places est commencée, plusieurs de mes amis sont tout-puissants; quant à moi, je ne mettrai les pieds à l'Hôtel de ville que comme curieux; je regarderai le mâle de cognac, je n'y monterai pas. Pauvre peuple! Que de déceptions on lui a préparées! Il était si simple et si juste de le soulager par la diminution des taxes; on veut le faire par la profusion, et il ne voit pas que tout le mécanisme consiste à lui prendre dix pour lui donner huit, sans compter la liberté réelle qui succombera à l'opération! J'ai essayé de jeter ces idées dans la rue par un journal éphémère, qui est né de la circonstance; croirais-tu que les ouvriers imprimeurs eux-mêmes discutent et désapprouvent l'entreprise! Ils la disent contre-révolutionnaire. Comment lutter contre une école qui a la force en main et qui promet le bonheur parfait à tout le monde?

Le journal dont il est ici question était intitulé *la République française*. Bastiat publia dans les premiers numéros de cette feuille plusieurs articles remarquables sur les questions du moment; il engageait les gouvernements étrangers, et spécialement l'Angleterre, à donner à la France l'exemple du désarmement; il flétrissait la curée des places, et, comme remède à cette plaie, il indiquait la réduction des fonctions salariées par l'Etat. Enfin il s'efforçait de lutter contre le socialisme. A la *Démocratie pacifique*, qui demandait une lieue carrée de terrain pour expérimenter son phalanstère, il opposait, le 2 mars, la *petition d'un économiste*, qui réclamait, lui aussi, sa lieue carrée, en affirmant que son expérience ne lui laissait rien au gouvernement. « Notre plan, disait-il, est fort simple. Nous percevrons sur chaque famille, et par l'impôt unique, une très-petite part de son revenu, afin d'assurer le respect des personnes et des propriétés, la répression des fraudes, des délits et des crimes. Cela fait, nous observerons avec soin comment les hommes s'organisent d'eux-mêmes. Les cultes, l'enseignement, le travail, l'échange y seront parfaitement libres. Nous espérons que, sous ce régime de liberté et de sécurité, chaque habitant ayant la faculté, par la liberté des échanges, de créer sous la forme qui lui conviendra la plus grande somme de valeur possible, les capitaux se formeront avec une grande rapidité. Tout capital cherchant à s'employer, il y aura donc une grande concurrence parmi les capitalistes. Donc les salaires s'élèveront; donc les ouvriers, s'ils sont prévoyants et économes, auront une grande facilité pour devenir capitalistes, et alors il pourra se faire entre eux des combinaisons, des associations dont l'idée sera conçue et mûrie par eux-mêmes. »

Bastiat fut envoyé à l'Assemblée constituante, puis à la Législative, par les électeurs du département des Landes. Il y siégea à la gauche dans une attitude un peu isolée, mais entourée du respect de tous les partis, « votant, a-t-il dit, avec la droite contre la gauche quand il s'agissait de résister au débordement des fausses idées populaires; votant avec la gauche contre la droite quand les griefs légitimes de la classe pauvre et souffrante lui paraissaient méconnus. » Membre du comité des finances, dont il fut nommé huit fois de suite vice-président, il s'attacha à y faire prévaloir ses principes de gouvernement à bon marché. Une de ses maximes favorites était que le législateur « ne peut rien donner aux uns par une loi sans être obligé de prendre aux autres par une autre loi. » Lors de la discussion du préambule de la Constitution, il demanda la parole contre le droit au travail, mais trop tard pour

l'obtenir. Il concourut à la réduction de l'impôt du sel et de la poste. Il prit l'initiative d'une proposition déclarant incompatible le portefeuille de ministre avec le mandat de député, et présenta, à l'appui de cette incompatibilité, des considérations, sinon très-solides, au moins fort ingénieuses. A la Législative, il prit deux fois la parole : la première fois sur l'impôt des boissons, la seconde sur les coalitions d'ouvriers. Il voulait soulager la nation de l'impôt oppressif et onéreux qui pèse sur l'une de ses consommations les plus usuelles; mais il comprenait parfaitement que cela ne se pouvait faire sans réduire sérieusement le budget des dépenses. Aussi proposait-il à l'Assemblée un vaste plan de réformes financières, comprenant l'ensemble des services publics. Dans la discussion relative aux coalitions, Bastiat soutint, contre les légistes de la majorité, et notamment contre M. de Vatimesnil, le droit que possèdent les ouvriers de refuser leur travail soit isolément, soit de concert, et il démontra qu'en les empêchant d'user de ce droit on intervenait contre eux dans les débats du salaire.

Bastiat n'avait pas appelé la république, et nous avons vu qu'il attribuait peu d'importance à la question de la forme du gouvernement; mais, à ses yeux, c'était le devoir de tout bon citoyen de travailler à maintenir des institutions que les représentants du pays avaient acceptées d'un accord unanime. Lors de l'élection du président, il avait voté pour le général Cavaignac, parce que ce nom signifiait clairement, selon lui, paix au dehors, maintien de la république au dedans, et qu'il ne savait « ce qu'on pouvait attendre du prince Louis Napoléon. » Il n'entendait pas « poursuivre un nouveau but, tenter de nouvelles aventures, » suivre la réaction dans la voie où elle était entraînée par l'abus du triomphe, l'irritation, la colère et la peur. Il avait confiance dans le suffrage universel, et il ne voulait point le restreindre. Eloigné de la tribune par la faiblesse croissante de ses poulx, il s'appliqua à combattre par la plume les utopies socialistes, et à éclairer les masses sur ce qu'il considérait comme leurs véritables droits et leurs véritables intérêts. Il commença dans ce but la publication d'une série de pamphlets, qui sont des chefs-d'œuvre de logique et de style : *Propriété et loi*, *Justice et fraternité* (1848, brochure in-16); *Protectionisme et communisme, lettre à M. Thiers* (1849, in-16); *Capital et rente* (1849, in-16); *Paix et liberté, ou le budget républicain* (1849, in-16); *Incompatibilités parlementaires* (1849, in-16); *L'Etat, Maudit argent!* (1849, in-16); *Baccalauréat et socialisme* (1850, in-16); *Spoliation et loi* (1850, in-16); *La loi* (1850, in-16); *Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas* (1850, in-16). Ecoutez Bastiat, expliquant lui-même à ses commentants les motifs qui lui ont mis les armes, je veux dire la plume à la main. « La propriété est menacée dans son principe même; on cherche à tourner contre elle la législation : je fais la brochure *Propriété et loi*. On veut fonder la fraternité sur la contrainte légale : je fais la brochure *Justice et fraternité*. On amène le travail contre le capital; on berce le peuple de la chimère de la gratuité du crédit : je fais la brochure *Capital et rente*. L'école purement révolutionnaire veut faire intervenir l'Etat en toutes choses, et ramener ainsi l'accroissement indéfini des impôts : je fais la brochure *L'Etat*, spécialement dirigée contre le manifeste montagnard. Il m'est démontré qu'une des causes de l'instabilité du pouvoir et de l'envahissement désordonné de la fausse politique, c'est la guerre des portefeuilles : je fais la brochure *Incompatibilités parlementaires*. Il m'apparaît que presque toutes les erreurs économiques qui désolent ce pays proviennent d'une fausse notion sur les fonctions du numéraire : je fais la brochure *Maudit argent*. Je vois qu'on va procéder à la réforme financière par des procédés illogiques et incomplets : je fais la brochure *Paix et liberté, ou le budget républicain*. » Vers la fin de 1849, le succès des *Pamphlets* fournit à Bastiat l'occasion d'engager et de soutenir contre Proudhon une lutte glorieuse, pour laquelle nous renvoyons aux mots *ECHANGE* (banque d') et *INTÉRÊT*.

A quelque temps de là, Bastiat publiait le premier volume du plus important de ses ouvrages, les *Harmonies économiques*.

C'est dans ce beau livre que l'on trouve les vues les plus originales du célèbre économiste, notamment une nouvelle théorie de la valeur, sur laquelle il prétendait asseoir la légitimité de la propriété (V. *HARMONIES ÉCONOMIQUES*) et qu'il opposait aux idées régnantes dans l'école sur ce point. Les *Harmonies économiques* devaient avoir un second volume. Malheureusement, il n'eut pas le temps d'achever son œuvre. Atteint d'une maladie du larynx, il alla vers le milieu de septembre 1850, pour obéir à l'avis des médecins, demander au climat de l'Italie une guérison qu'il ne devait pas obtenir. Il séjourna d'abord à Pise, puis alla s'établir à Rome, où il mourut le 24 décembre 1850, après de longues et cruelles souffrances.

Nous aurons occasion, aux mots *LIBRE ÉCHANGE*, *MONOPOLE*, *PROPRIÉTÉ*, *VALEUR*, etc., d'exposer et de discuter les doctrines de Bastiat. Bornons-nous à dire ici que l'idée qui forme, pour ainsi dire, le centre de sa philosophie économique est celle du finalisme, de l'optimisme appliqué au libre mouvement des intérêts. A cette idée fondamentale de l'har-

monie spontanée, providentielle des intérêts, se rattachent très-logiquement la distinction lumineuse qu'il établit entre l'utilité et la valeur, les conséquences qu'il tire de cette distinction relativement à la propriété, sa critique des théories de Malthus et de Ricardo, la formule : *Les services s'échangent contre les services*, qu'il substitue à celle de J.-B. Say : *Les produits s'échangent contre les produits*; le caractère absolu qu'il accorde au principe du libre échange, sa négation radicale de toute organisation artificielle de la société, qu'elle s'appelle protection ou socialisme; enfin sa conception négative de l'Etat, dont il borne les attributions au maintien de la justice et de la sécurité, et son système de gouvernement à bon marché.

Les œuvres complètes de Bastiat ont été publiées en 1855 (6 vol. Guillaumin) par M. Paillottet. Une seconde édition, comprenant un volume de plus, a paru en 1862.

BASTIDAN, ANE s. (ba-sti-dan, a-ne — rad. *bastide*). Habitant d'une petite ferme ou bastide : *De belles BASTIDANES, qui en passant firent de grands éclats de rire.* (M^{me} de Simiane). Il n'est usité qu'en Provence.

BASTIDAS (Rodrigo DE), navigateur espagnol de la fin du xve siècle. La découverte de Christophe Colomb avait excité en Espagne la passion des voyages d'exploration. Bastidas fut un des premiers qui marchèrent sur les traces du grand navigateur. S'étant associé avec Jean de la Casa, il partit pour le nouveau monde, explora la mer des Antilles, et, ayant jeté l'ancre dans le golfe de Darien, il donna son nom au port qui prit plus tard celui de Carthagène. Arrivé à Saint-Domingue, il fut arrêté par ce même Bovadilla, qui avait déjà envoyé Colomb captif en Espagne. Sous le prétexte qu'il avait traité avec les Indiens sans l'autorisation du gouvernement, Bovadilla lui fit subir le même sort; mais, de retour dans sa patrie, Bastidas obtint pleine justice.

BASTIDE s. f. (ba-sti-de — du prov. *bastir*, bâtir). Petite ferme ou petit logement de maître à la campagne, dans les environs de Marseille : *Tout le chemin qui conduit d'Aix à Marseille est plein de BASTIDES.* (Trév.) *Je suis revenu à pas lents à ma BASTIDE blanche, aux volets verts.* (Balz.) *Chaque BASTIDE s'enorgueillit aujourd'hui d'un bassin et d'un jet d'eau.* (Th. Gaut.) *Ce valon d'oliviers renferme quelques BASTIDES vieilles et noires, comme les peintures les recherchées.* (A. Meyer.) Les BASTIDES ont, de tout temps, excité la verve satirique des voyageurs. (T. Dolord.)

— Fortif. Petit ouvrage provisoire, que l'on construisait pour les besoins de l'attaque. *Assiéger par bastides*, Elever des bastides autour de la place assiégée.

— Encycl. C'est dans le midi de la France, particulièrement dans la banlieue de Marseille, que le mot *bastide* — enfant de la Provence — désigne une maison de campagne placée dans quelque agréable site, où venaient s'installer, chaque dimanche, ou plutôt le samedi soir, les familles retenues toute la semaine à la ville par les nécessités du négoce. Méry, en vers harmonieux, a chanté la *Bastide*, ce pittoresque *Buen retiro* qui, depuis une vingtaine d'années, est distancé par la villa. « Aujourd'hui, dit M. Bertin, un écrivain marseillais, nous avons changé tout cela : la villa, la maison de plaisance, le pied-à-terre luxueux ont détrôné la *bastide*. » Cependant la *bastide* était en grande faveur, et un poète provençal en a tout récemment célébré les agréments passés dans ces vers :

Monuments fastueux d'orgueil ou de puissance,
Hôtels, palais, châteaux, votre magnificence
N'éblouit pas mes yeux, n'inspire pas mes chants.
Je ne veux célébrer que la maison des champs,
La riante *bastide*, enfant de la Provence,
Asile du repos et de l'indépendance.
Là, le gros financier et le mince commis,
Pour goûter des plaisirs également promis,
Viennent, l'un en calèche et l'autre en carriole;
Le beau sexe, abjurant la sottise glorieuse
Qui, dans notre cité, le gouverne aisément,
Sur un humble baudet arrive doucement.

Voulez-vous admirer les efforts du génie?
Visitez avec moi ma retraite chrétienne;
Sur trente pieds carrés vous trouverez réunis :
Petits appartements de meubles bien garnis,
Boudoir, salle à manger, salon de compagnie,
Cuisine appétissante auprès de l'écurie
Et jardin hollandais, où courent deux ruisseaux
Qui vont, lorsqu'il a plu, renforcer de leurs eaux
Un étang poissonneux, mer en miniature.

Ces vers sont d'un brave nourrisson de la Provence, plutôt que d'un nourrisson des Muses. Celui-ci

Cuisine appétissante auprès de l'écurie
n'aurait pas mérité la violette d'or aux yeux floraux, si le cénacle avait été présidé par Berchoux ou Brillat-Savarin.

Aujourd'hui, la *bastide* est détrônée en Provence par le *cabanon*, mais on la trouve encore dans le Bordelais.

BASTIDE (LA), bourg de France (Lot), ch.-l. de cant., arrond. et de 22 k. S.-O. de Gourdon; pop. aggl. 778 hab. — pop. tot. 1,703 hab. Patrie de Joachim Murat. Ce bourg est aussi appelé *La Bastide-Fortunière* ou *La Bastide-Murat*.